

# Arrêté du 9 décembre 2009 fixant les modalités de gestion et de fonctionnement de la base de données nationale d'abattage des bovins

Abus de faiblesse et Emprise mentale

Lois et décrets (LODA)

En vigueur

|      |            |
|------|------------|
| Date | 20/12/2009 |
|------|------------|

|                      |        |
|----------------------|--------|
| Juridiction / Nature | ARRETE |
|----------------------|--------|

|              |              |
|--------------|--------------|
| NOR / Numéro | AGRG0928621A |
|--------------|--------------|

|                |                                                                                                                                       |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| URL Légifrance | <a href="https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021495463">https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021495463</a> |
|----------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

## RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

---

[...] Données concernant les animaux : — le nombre d'animaux abattus ; — le nombre de morts durant le transport, en bouverie, au déchargement, euthanasie et saisie totale avant la pesée.

1-C. 2. [...] et l'exploitation de provenance est inconnue ; — l'animal n'existe pas ou est mort-né et l'exploitation de provenance n'est pas une exploitation d'élevage ; — l'animal n'existe pas ou est mort-né ; — [...]

[...] Données concernant les animaux : — le nombre d'animaux abattus ; — le nombre de morts durant le transport, en bouverie, au déchargement, euthanasie et saisie totale avant la pesée.

1-C. 2. [...] et l'exploitation de provenance est inconnue ; — l'animal n'existe pas ou est mort-né et l'exploitation de provenance n'est pas une exploitation d'élevage ; — l'animal n'existe pas ou est mort-né ; — [...]

[...] Les informations relatives au détenteur : — numéro du détenteur délivré par l'EdE ; — raison sociale ou situation civile ; — nom, prénom, civilité du détenteur ; — adresse, code postal, commune du détenteur [...] Les informations relatives à l'exploitation : — numéro d'exploitation attribué par l'établissement de l'élevage à un exploitant d'abattoir ; — numéro d'agrément sanitaire ; — raison sociale ou situation [...]

## TEXTES VISÉS

---

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, Vu le code rural, et notamment les articles L. 212-12-1, R. 212-14 à R. 212-14-5, R. 212-22, D. 212-19 et D. 212-23 ; Vu l'arrêté du 10 février 2000 modifié portant création de la base de données nationale d'identification ; Vu l'arrêté du 9 mai 2006 abrogeant l'arrêté du 3 septembre 1998 modifié relatif aux modalités de réalisation de l'identification du cheptel bovin ; Vu l'avis de la Commission nationale de l'identification du 2 décembre 2009, Arrête :

---

## RÉFÉRENCE

---

ARRETE AGRG0928621A du 20 décembre 2009, « Arrêté du 9 décembre 2009 fixant les modalités de gestion et de fonctionnement de la base de données nationale d'abattage des bovins ».

Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000021495463>  
(consulté le 30 août 2026).